



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONLET
DU 29 OCTOBRE 2025**

Convocation du 22 octobre 2025 par M. Philippe RITTER, maire

Etaient présents : Mmes et MM. Liliane CESANO, Laurent GARNIER, Roland MEYSSONNIER, Geneviève MONATTE-ALONZI, Brigitte PERRIN, Daniel PICOT, Philippe RITTER, Jean-Yves ROUX, Raphaël SABY et Christine VALENTIN

Secrétaire de séance : Mme Liliane CESANO a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de conseillers votants : 10

Nombre de pouvoirs : 0

Suffrages exprimés : 10

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

DELIBERATION 2025-41 – VENTE D'UN BIEN MOBILIER COMMUNAL

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2241-1 et L 2122-21 ;

Monsieur le Maire rappelle que la commune a procédé, en début d'année 2024, à l'acquisition d'une remorque Bruneau destinée aux besoins du service technique. Il est apparu que le matériel concerné ne correspondait pas pleinement aux usages envisagés.

Afin d'optimiser la gestion du parc de matériel communal et de garantir une utilisation adaptée des équipements, il est proposé de procéder à la cession de cette remorque.

L'offre d'achat la mieux disante reçue en mairie a été formulée par les établissements BESQUEUT (Coubladour 43320 LOUDES) au prix de 6 500,00 € (six mille cinq cents euros).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve la vente de la remorque Bruneau immatriculée GX-772-AG aux établissements BESQUEUT au prix énoncé de 6 500,00 € (six mille cinq cents euros) ;
- autorise le maire à réaliser cette vente aux conditions précitées et à signer toutes pièces nécessaires.

Fait et délibéré à Monlet, le 29 octobre 2025

la Secrétaire de séance,

Liliane CESANO

le Maire,

Philippe RITTER